

N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

Girardville, le 12 juin 2017

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Girardville tenue le 12 juin 2017, à dix-neuf heures trente (19:30 hrs), au lieu ordinaire de la susdite municipalité au 180 rue Principale, Girardville, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents à l'ouverture de cette séance, mesdames Claudette Martel et Julie St-Gelais, conseillères, messieurs Gaston Dufour, Michaël Audet, Serge Boivin et Vital Doucet, conseillers.

Réunis sous la présidence de monsieur Michel Perreault, maire.

Est aussi présent monsieur Denis Desmeules, directeur général et secrétaire trésorier.

2017-143

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Vital Doucet, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE l'ordre du jour soit adopté.

2017-144

ABSTENTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU MOIS DE MAI 2017

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Serge Boivin, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QU'ayant reçu à l'avance une copie des procès-verbaux des séances du mois de mai 2017; et.

QUE des copies sont disponibles dans la salle, les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux.

2017-145

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1ER MAI 2017

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michaël Audet, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1 mai 2017 soit accepté tel que présenté.

2017-146

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 23 MAI 2017

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie St-Gelais, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE le procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 1 mai 2017 tenue le 23 mai 2017 soit accepté tel que présenté.

Déclaration d'intérêt, abstention de participation aux discussions et au vote

Monsieur le maire Michel Perreault déclare son intérêt indirect et qu'il ne participera pas à la discussion et au vote concernant ce point, considérant que sa conjointe a un intérêt dans La Quincaillerie Perreault et Frères inc.



**PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)**

AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES, ACCEPTATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ÉMIS, DE LA LISTE DES SALAIRES NETS (INCLUANT PERSONNEL ENGAGÉ)

N° de résolution
ou annotation

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gaston Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE la liste des comptes C.M. # 17-05 au montant de 223,393.82 soit acceptée telle que présentée;

QUE la maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité;

QUE soit approuvée la liste des chèques émis:

Municipalité:

	De	À	Montant
Chèques #	10748	10794	419,260.86 \$
Prélèvement #	1125	1149	33,983.55 \$
Dépôt salaire #	594557	594616	23,143.43 \$

2017-148

DON, SUBVENTION ET COMMANDITE

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudette Martel, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soient effectués les dons, subventions ou commandites suivants :

Organisme	Description	Montant
PFR	Golf	150.00 \$
Fondation 33	Fonds pour aider les victimes d'un traumatisme de la moelle épinière	250.00 \$
CJS	Ajout de semaine supplémentaire (projet coupé)	70 hrs au salaire minimum

2017-149

ADJUDICATION CONTRAT TROTTOIRS

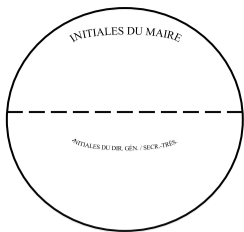
CONSIDÉRANT QUE des soumissions publiques ont été demandées, pour la reconstruction de trottoirs;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été ouvertes publiquement par Denis Desmeules, directeur général, le lundi, le 12 juin 2017, à 11 :00 heures, en présences des témoins suivants : Andrée Boudreault, secrétaire-administrative et Émilie Martel, animatrice CJS;

CONSIDÉRANT QUE le résultat de l'analyse des soumissions est le suivant :

Soumissionnaires	Montant soumis (plus les taxes applicables)
1. Fernad Biolard inc	156 354.00 \$
2. Design Payasage	159 295.00 \$
3. Construction Rock Dufour	199 124.60 \$
4. Construction Bon-Air	221 320.00 \$

EN CONSÉQUENCE :



PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Vital Doucet, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

N° de résolution
ou annotation

QUE soit adjugé à Fernand Boilard Inc, le contrat de reconstruction des trottoirs, au montant de 156 354.00 \$ plus les taxes applicables, ceux-ci ayant la plus basse soumission conforme.

2017-150

APPEL DE VERSEMENTS - ÉNERGIE HYDROÉLECTRIQUE MISTASSINI S.E.C.

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Serge Boivin, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit versé à « Énergie Hydroléctrique Mistassini, S.E.C » un montant de 650,000 \$ pour des dépenses relatives à la construction de la minicentrale de la Onzième Chute de la rivière Mistassini, selon le calendrier suivant :

• 20 juillet 2017	350 000 \$
• 12 octobre 2017	300 000 \$

2017-151

DEMANDE D'ADOPTION DU PROJET DE LOI AVANT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 5 NOVEMBRE 2017

CONSIDÉRANT que le dépôt du projet de loi no 122 s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de transformer en profondeur sa relation avec le milieu municipal en reconnaissant les municipalités locales et les MRC comme de véritables gouvernements de proximité;

CONSIDÉRANT qu'avec le projet de loi no 122, le gouvernement doit ouvrir une nouvelle ère de collaboration entre deux réels paliers de gouvernement;

CONSIDÉRANT que donner plus d'autonomie et plus de pouvoirs aux municipalités locales et aux MRC du Québec sera déterminant pour l'avenir non seulement du milieu municipal, mais aussi, pour le futur des régions du Québec;

CONSIDÉRANT que le projet de loi no 122 fait suite à des revendications de la FQM depuis plus de 30 ans;

CONSIDÉRANT que la FQM est globalement satisfaite du contenu du projet de loi no 122, même si certains amendements pourraient être apportés afin d'en bonifier la portée;

CONSIDÉRANT que les élections municipales auront lieu le dimanche 5 novembre 2017;

EN CONSÉQUENCE :

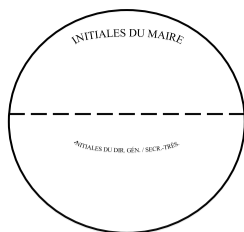
**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michaël Audet, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

DE DEMANDER aux membres de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale du Québec d'accélérer l'étude détaillée du projet de loi no 122;

DE DEMANDER qu'à la suite de l'étude détaillée, les membres de l'Assemblée nationale du Québec adoptent rapidement le projet de loi no 122 afin que celui-ci entre en vigueur avant les élections municipales prévues le dimanche 5 novembre 2017.

2017-152

RECOURS EN COUR MUNICIPALE- DÉFAUT D'ENGAGEMENT - JUDES LAPOINTE - TAXES



PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

N° de résolution
ou annotation

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie St-Gelais, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit accordée à Judes Lapointe, du 760, rue des Pins, à Girardville, une prolongation jusqu'au 1 octobre 2017, pour l'engagement prise le 10 avril 2017, pour le paiement des taxes dues pour l'immeuble située au 282B, rue Principale, à Girardville.

2017-153

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - FONDS D'INITIATIVES DU PLAN NORD (FIPN) - CPALC

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gaston Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit présentée dans le Fonds d'initiatives du Plan Nord (FIPN) une demande d'aide financière pour l'amélioration des équipements du Centre Plein-air du Lac des Coudes (CPALC) pour un projet évalué à 110,000 \$;

QUE monsieur Denis Desmeules, directeur général, soit autorisé à signer tous les documents relatifs à cette demande.

2017-154

AUTORISATION CESSION DE BAIL - DAVE FONTAINE À SOPHIE GOSSELIN

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudette Martel, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit autorisée la cession de bail de la maison mobile située au 477, rue Bergeron entre Dave Fontaine et Sophie Gosselin; et,

QUE soit autorisée la cession de bail de la maison mobile située au 477, rue Bergeron entre Sophie et la Caisse populaire des Plaines boréales.

2017-155

AVIS DE MOTION - EN VUE D'ADOPTER UN RÈGLEMENT CONCERNANT LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Le conseiller de la Municipalité de Girardville, Vital Doucet, donne avis, conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q. chap. C-27.1), qu'il présentera ou verra à présenter, à une séance subséquente de ce conseil, un règlement concernant la prévention des incendies.

2017-156

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE AU MARDI, 27 JUIN 2017 À 18:30 HEURES.

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Serge Boivin, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE la présente séance soit ajournée à 20:15 heures, au mardi, 27 juin 2017 à 18:30 heures.

Michel Perreault
Maire

J'atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Denis Desmeules
Directeur général et secrétaire
trésorier